



Conseil économique et social

Distr. générale
7 mai 2007
Français
Original : anglais

Session de fond de 2007

Genève, 2-27 juillet 2007

Point 7 g) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions de coordination, questions relatives
aux programmes et autres questions :**

**Groupes consultatifs spéciaux pour les pays africains
qui sortent d'un conflit**

Rapport du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau

Résumé

Faisant suite à la résolution 2006/11 du Conseil économique et social, par laquelle ce dernier a décidé de proroger le mandat du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau, le présent rapport décrit en termes généraux l'évolution récente de la situation dans ce pays, notamment sur le plan économique et social. Il décrit aussi les travaux menés par le Groupe depuis son dernier rapport (E/2006/8) et fait le point de l'appui accordé par les pays donateurs. Il énumère les priorités à court terme du pays et son évolution à moyen terme telle que la voit le Groupe. Il contient un certain nombre de conclusions et de recommandations générales, notamment une recommandation tendant à ce que la Guinée-Bissau continue de bénéficier d'une attention soutenue de la part de la communauté internationale. Le Groupe encourage le Gouvernement bissau-guinéen à s'engager plus fermement sur la voie de la réforme économique. Il invite les bailleurs de fonds et les autres partenaires à appuyer le relèvement économique et la reconstruction du pays.

* E/2007/100.



I. Introduction

1. Dans sa résolution 2006/11, le Conseil économique et social a décidé de proroger le mandat du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau jusqu'à sa session de fond de 2007. Dans son présent rapport, il décrit la situation en Guinée-Bissau et expose les grandes lignes des travaux menés par le Groupe au cours de l'année passée. Il fait le point du soutien accordé par les bailleurs de fonds internationaux et formule des conclusions et des recommandations informées par son point de vue privilégié sur la façon dont la communauté internationale pourrait continuer d'apporter son appui à ce pays.

2. Depuis la présentation du rapport précédent du Groupe consultatif au Conseil économique et social (E/2006/8), l'instabilité politique continue d'entraver le relèvement économique et la reconstruction du pays. La Guinée-Bissau a été touchée par des tensions entre les grands partis politiques. Les tensions ont été exacerbées par le retour d'exil de l'ancien Président Kumba Yala qui a repris la direction du Parti du renouveau social, par le retrait de son soutien au Gouvernement et par l'éclatement du parti Forum pour la convergence du développement dont étaient issus les membres du Gouvernement constitué en novembre 2005. L'assassinat de l'ancien chef d'état-major de la marine, Lamine Sanha, personnalité marquante de la guerre civile, et la tentative d'arrestation en janvier 2007 de l'ancien Premier Ministre, Carlos Gomes Junior, n'ont fait qu'aggraver le climat d'incertitude et de crise qui régnait dans le pays.

3. Une crise a éclaté le 19 mars 2007 lorsqu'une nouvelle coalition de partis au Parlement a déposé une motion de censure contre Aristides Gomes, chef du Gouvernement depuis novembre 2005. Le 29 mars 2007, après l'examen du rapport adressé par le Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/2007/158), celui-ci a publié un communiqué de presse appelant les parties à résoudre leurs différends par le dialogue, dans le strict respect du cadre constitutionnel. Au bout de trois semaines de flou politique, le Président Viera a nommé Premier Ministre, le 11 avril 2007, Martinho Dafa Cabi, Vice-Président de l'ancien parti au pouvoir, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (PAIGC). Les autres membres du Gouvernement ont été nommés le 17 avril 2007. Le Groupe a bon espoir que toutes les parties prenantes du pays profiteront de ce nouveau départ pour atteindre la stabilité politique et institutionnelle.

4. Le Groupe consultatif est actuellement préoccupé par l'essor considérable du trafic de stupéfiants. L'ancien Gouvernement a fait état d'importantes saisies de drogue l'an passé et celui qui vient de lui succéder a fait de la lutte contre le trafic une de ses priorités. Le fait que la Guinée-Bissau soit un pays de transit des stupéfiants de plus en plus convoité donne à craindre un affaiblissement de l'État et une plus grande mainmise des groupes criminels sur les institutions publiques. N'étant pas parvenu à contrôler ses frontières, le pays est vite devenu un point de transit. Le Gouvernement n'a manifestement ni les moyens ni les ressources physiques nécessaires pour organiser une campagne efficace contre la criminalité organisée. Le Groupe encourage l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui a déjà effectué deux missions – dont la plus récente s'est déroulée au début de mars 2007 – à collaborer étroitement avec le Gouvernement au règlement de ce problème alarmant. Il se félicite que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ait décidé de financer un poste d'expert de haut niveau dans les domaines des stupéfiants et de la criminalité organisée qui pourrait donner des

conseils au Gouvernement, tout en demandant à la communauté internationale d'aider l'État à relever ce nouveau défi.

5. Le Groupe consultatif a le plaisir d'annoncer la formation d'un nouveau groupe chargé de mobiliser les énergies en faveur de la Guinée-Bissau. Le Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau, lancé le 20 septembre 2006, a tenu sa première réunion en marge de l'ouverture de la soixante-et-unième session de l'Assemblée générale. Il s'est depuis lors rendu en Guinée-Bissau et a tenu une deuxième réunion à Lisbonne le 26 mars 2007. Il a pour vocation d'inciter la communauté internationale à apporter son appui aux niveaux politique, socioéconomique et diplomatique et à concourir à la réforme de la sécurité. Il compte parmi ses membres l'Angola, le Brésil, le Cap-Vert, l'Espagne, la France, le Ghana, le Niger, le Portugal, le Sénégal, la Communauté des pays de langue portugaise, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union européenne et l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

6. Le Groupe consultatif est parvenu à la conclusion générale que la Guinée-Bissau continuait de vivre une transition difficile depuis qu'elle était sortie du conflit et qu'elle avait donc besoin du ferme appui des communautés régionale et internationale. L'évolution récente de la situation donne à penser que l'instabilité politique et la fragilité des institutions risquent à court terme de demeurer préoccupantes. Toutefois, le Groupe est convaincu que les perspectives de stabilité nationale s'améliorent, à en juger d'après la volonté manifestée par toutes les parties de résoudre leurs problèmes par la voie légale et constitutionnelle. Il convient également de souligner que les manifestations n'ont pas entraîné de violence généralisée et que l'intervention de l'armée a pu être évitée. Le Groupe note aussi la nomination de l'ancien Ministre de l'économie à la tête du Ministère des finances, ce qui devrait convaincre la communauté des bailleurs de fonds que le Gouvernement entend bien poursuivre les réformes économiques voulues pour obtenir du Fonds monétaire international (FMI) un programme d'assistance d'urgence après conflit. Il appelle l'attention du Conseil économique et social sur le fait que le Gouvernement n'étant toujours pas en mesure d'assurer le financement de l'État à un niveau de fonctionnement minimum, l'insécurité et l'instabilité persisteront.

II. Situation économique et sociale

7. Le Groupe consultatif constate que la situation économique et sociale de la Guinée-Bissau ne cesse de se détériorer depuis la présentation de son dernier rapport. Selon des estimations émanant du FMI, la croissance économique est tombée en 2006 à environ 1,8 % (3,5 % en 2005). À titre indicatif, le taux de croissance pour l'ensemble de l'Afrique se chiffrait à 5,7 % en 2006 et celui de l'Afrique subsaharienne à 5,2 %¹.

8. La récente accélération de la croissance économique du pays n'a pas suffi à ralentir la détérioration des conditions de vie, avec un taux de croissance démographique estimé à 2 ou 3 %. Il semble impossible que la Guinée-Bissau, comme la plupart des pays africains, parvienne à maintenir un taux de croissance à

¹ <http://www.uneca.org/era2007>.

7 ou 8 %, préalablement à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

9. Le FMI a attribué le ralentissement de la croissance économique à la détérioration des termes de l'échange due à la flambée du prix du pétrole et à la diminution sensible des exportations de noix de cajou. Ce recul s'explique par la baisse du cours mondial et le changement des méthodes de commercialisation au niveau national. Les ventes de noix de cajou, principal produit d'exportation de la Guinée-Bissau, représentent environ 30 % de son produit intérieur brut (PIB). L'augmentation du prix de référence (150 francs CFA ou 0,5 dollar des États-Unis contre 350 francs CFA ou 0,7 dollar) fixé par l'État pour calculer le montant de la taxe à l'exportation et la baisse des cours mondiaux ont entraîné une diminution des ventes auprès des négociants étrangers. Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 60 % seulement de la production de noix de cajou auraient été exportés au cours de la période considérée.

10. Depuis la création du Groupe, le Gouvernement s'efforce de verser régulièrement les traitements de ses fonctionnaires et de régler les arriérés. Pendant la période à l'examen, les recettes publiques ont été insuffisantes parce que les droits perçus sur les exportations de noix de cajou et les permis de pêche ont été moins élevés que prévu. Cette baisse des recettes s'explique en partie par le fait que les activités de pêche illégale dans les eaux territoriales du pays, le long du littoral de 500 kilomètres, n'ont été que faiblement réprimées. Les négociations entre la Guinée-Bissau et l'Union européenne sur un accord de cinq ans prévoyant l'octroi de droits de pêche dans les eaux territoriales en échange de redevances annuelles sont au point mort, faute d'entente sur leur montant global. Ce retard a entraîné un important manque à gagner, les redevances pour 2007 (9 millions de dollars) n'ayant pas été versées, ce qui s'est traduit pendant l'année par un déficit supérieur à celui qui avait été annoncé à la Table ronde des donateurs en novembre 2006. La somme des droits perçus sur les permis de pêche représentent 45 % du montant total des recettes de l'État.

11. Le secteur public a été touché l'an passé par une série de grèves organisées par les syndicats et les anciens combattants. Les enseignants, réclamant une amélioration de leurs contrats et le versement de leurs traitements, arriérés et indemnités connexes, ont retardé de deux mois la rentrée scolaire de 2006-2007, illustrant la tendance déjà observée par le Groupe depuis le début de son mandat. Le non-paiement des salaires, associé à la crise du marché de la noix de cajou², a eu des répercussions néfastes sur la sécurité alimentaire. Le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'UNICEF ont constaté la détérioration de la situation du pays en matière de nutrition, notamment chez les enfants de moins de 5 ans. Le taux de malnutrition en Guinée-Bissau dépasse maintenant le « seuil d'urgence » fixé par l'Organisation mondiale pour la santé.

12. Pour payer les traitements et les arriérés jusqu'à la fin de décembre 2006, le Gouvernement a dû, comme par le passé, recourir à des emprunts à court terme contractés aux taux du commerce auprès de banques des pays voisins, et émettre des bons du trésor afin d'atténuer la pression sociale. Toutefois, cette solution temporaire n'est pas viable et ne fait qu'alourdir la dette publique. Au moment de la

² Environ 85 % de la population comptent sur la culture de la noix de cajou pour au moins une partie de leurs revenus.

rédaction du présent rapport, les traitements et les arriérés n'avaient pas été payés depuis janvier 2007. Le Gouvernement s'est également efforcé d'améliorer la situation en réduisant les taxes d'importation pour les denrées alimentaires de base afin de faire baisser les prix à la consommation. D'après des informations provenant d'organisations de la société civile, cette stratégie n'aurait pas été efficace. Les prix n'ont en effet pas baissé et, par un effet pervers, l'État a vu ses recettes diminuer davantage, ce qui a rendu le paiement des traitements plus difficile.

13. Sur le plan des dépenses, le FMI constate que même si la masse salariale du pays a été moins élevée en 2006 qu'en 2005, les dépenses non salariales ont été supérieures aux prévisions. La Commission des finances, chargée de gérer les dépenses au nom du Ministère des finances, n'a pas assumé son rôle de supervision dans les derniers mois de 2006. Le Gouvernement s'est mis d'accord avec le FMI sur certaines mesures visant à la fois à accroître les recettes et à réduire les dépenses, notamment en réduisant l'intervention de l'État sur la commercialisation locale de la noix de cajou, en baissant le prix de référence servant au calcul des taxes à l'exportation, en limitant les dépenses discrétionnaires et en renforçant le rôle de la Commission. Le Groupe consultatif recommande vivement au nouveau Gouvernement de faire en sorte que la Commission puisse rapidement contrôler de nouveau les finances publiques, comme l'ont recommandé la Banque mondiale et le FMI dans leur plan d'action. Les mesures prises par l'État pour fixer le nouveau prix de la noix de cajou pourraient également permettre d'améliorer la situation macroéconomique en 2007.

III. Appui des bailleurs de fonds internationaux à la Guinée-Bissau

14. Comme le Groupe consultatif l'a noté dans ses rapports précédents, l'appui des donateurs internationaux reste indispensable si l'on veut que le Gouvernement puisse réaliser ses priorités de court terme, c'est-à-dire payer les traitements et les arriérés et entreprendre, conformément à ses objectifs à plus long terme, le relèvement économique et la reconstruction en vue de consolider la paix. À cet égard, le Groupe se félicite que la Conférence des donateurs, qui avait été reportée à plusieurs reprises, a finalement eu lieu à Genève les 7 et 8 novembre 2006.

15. En ce qui concerne la sécurité et le développement, le Gouvernement bissau-guinéen a présenté son document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, son plan de réforme du secteur de la sécurité et son projet de budget pour 2006 et 2007 qui représentent un montant total de 538 millions de dollars. Les priorités que le Gouvernement a mises en avant dans le document de stratégie sont les suivantes : a) renforcer la gouvernance, moderniser l'administration publique et renforcer la stabilité macroéconomique; b) promouvoir la croissance économique et la création d'emplois; c) élargir l'accès aux services sociaux de base; d) améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables.

16. Le plan de réforme du secteur de la sécurité repose sur les stratégies suivantes : a) donner une nouvelle dimension au secteur de la sécurité et de la défense pour qu'il soit adapté aux moyens économiques et aux besoins du pays; b) moderniser le secteur conformément à sa fonction; c) clarifier la situation des Combattants de la Liberté de la Patrie; d) veiller à ce que le secteur contribue davantage à l'amélioration de la sécurité sous-régionale; e) renforcer les capacités

du secteur de la justice et accroître son efficacité; f) mobiliser les ressources nationales et internationales pour investir dans le secteur; g) faire participer la société civile à la mise en œuvre de la réforme du secteur.

17. Le Groupe consultatif se félicite des contributions annoncées lors de la Table ronde des donateurs; il faut toutefois noter qu'elles sont inférieures au montant de 538 millions de dollars sur lequel le Gouvernement comptait. Les donateurs ont versé au total 262,5 millions de dollars (soit 48 % des fonds demandés), dont 233,1 millions de dollars en faveur de l'application du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et 29,5 millions de dollars au titre du soutien budgétaire pour 2006 et 2007. Aucune annonce de contributions n'a été faite pour le plan de réforme du secteur de la sécurité. L'essentiel des contributions en faveur de l'application du document de stratégie est venu de la Commission européenne qui s'est engagée à verser 118,5 millions de dollars, soit 50 % du montant total reçu, dont la plus grande partie sera disponible en 2008. Le Brésil, deuxième contributeur, a versé 27,6 millions de dollars, suivi de l'Espagne (18 750 000 dollars), du Portugal (17 millions de dollars), de la Banque mondiale (16,5 millions de dollars), de la Banque africaine de développement (14,5 millions de dollars), de l'UEMOA (15,5 millions de dollars) et de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (10 250 000 dollars). Le Groupe se félicite en particulier qu'un certain nombre de nouveaux donateurs se soient engagés à apporter un soutien budgétaire, notamment le Japon (5 millions de dollars), le Maroc (250 000 dollars), l'Afrique du Sud (1,9 million de dollars) et l'Espagne (2 millions de dollars).

18. Le montant des contributions annoncées à la Conférence ne suffira pas à combler le déficit budgétaire de la Guinée-Bissau pour 2007. Jusqu'à présent, seuls 18 % environ des annonces de contributions ont été concrétisées pour financer le budget. À ce jour, elles proviennent de l'Espagne (2 millions de dollars), de la France (0,6 million de dollars) et du Portugal (1 million de dollars). L'UEMOA a versé 2 millions de dollars sur les 6 millions de dollars annoncés pour financer le budget et la CEDEAO a débloqué 3,5 millions de dollars sur un montant total de contributions annoncées s'élevant à 7,5 millions de dollars. Jusqu'à présent, aucune contribution annoncée n'a été versée pour l'application du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et aucune nouvelle promesse n'a été faite pour la réforme du secteur de la sécurité. La Guinée-Bissau n'a donc pas pu obtenir du FMI qu'il s'engage à présenter à son Conseil d'administration un programme d'assistance d'urgence après un conflit. Ce programme, qui ne serait appliqué que si le déficit budgétaire pour 2007 était résorbé, donnerait lieu à la mise en place d'une facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FMI) et s'il était mené à bien permettrait d'atteindre un point d'achèvement puis la remise complète de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

19. La décision prise par la Banque mondiale en décembre 2006 de ne pas accorder un soutien budgétaire et de ne pas donner suite au projet multisectoriel de reconstruction d'infrastructure, qu'elle avait approuvé en juin 2006, est l'un des facteurs qui ont pesé le plus sur la concrétisation des annonces de contributions. La Banque avait pris cette décision en apprenant que le Gouvernement avait conclu en juin 2006 des accords de coentreprise et d'achat d'énergie avec une compagnie d'énergie étrangère qui étaient incompatibles avec la lettre de politique sectorielle du Gouvernement. Cette lettre servait de point de départ à la reprise de l'aide fournie par les donateurs dans le secteur de l'énergie. À la suite de multiples consultations avec les donateurs et la Banque, le Gouvernement a décidé en janvier

2007 de résilier ses deux accords de façon à pouvoir signer l'accord de financement prévu et d'en fournir la preuve à la Banque mondiale. Face aux besoins pressants et à la crise dans le secteur de l'énergie en Guinée-Bissau, la Banque a envoyé une mission sur place afin d'examiner les possibilités de financer rapidement le secteur de l'électricité une fois que la question de la gouvernance serait résolue. Après la mise en place du nouveau Gouvernement, la Banque prévoit d'envoyer une mission au début de mai 2007 en vue de relancer la concertation sur les mesures à prendre. Compte tenu des énormes besoins financiers du pays, le Groupe demande au Gouvernement de montrer qu'il est résolu à gérer ses dépenses publiques de façon saine et transparente et à appliquer, avec la Banque mondiale et d'autres donateurs, les recommandations concernant l'examen intégré de la gestion financière, des politiques d'achat et des dépenses publiques, initiative qui a fait l'objet de discussions avec le Gouvernement et pour lesquelles un plan d'action a été conjointement élaboré.

20. Devant la position de la Banque mondiale et comme les donateurs n'avaient pas garanti qu'ils couvriraient les besoins de financement pour 2007, le FMI a décidé de reporter sa mission en Guinée-Bissau. D'autres partenaires ont également interrompu leurs versements et ne les reprendront que si le FMI effectue sa mission avec succès. Le FMI se rendra donc en Guinée-Bissau en mai 2007 pour tenir des consultations annuelles au titre de l'article IV et discuter du programme d'assistance d'urgence après un conflit. Le Groupe se félicite que la Banque mondiale et le FMI soient de nouveau prêts à intervenir en Guinée-Bissau et demande instamment au Gouvernement et à la Banque de résoudre les questions liées au projet multisectoriel de remise en état des infrastructures afin de renouer les relations avec la communauté des donateurs et de recevoir leurs contributions.

21. Le lourd climat politique qui s'est installé en Guinée-Bissau peu de temps après la Table ronde des donateurs a été un autre facteur important qui a entravé le décaissement des fonds annoncés. Les désaccords au sein de la coalition au pouvoir ainsi que les événements qui se sont produits au cours de la période qui a conduit à la démission de l'ancien Président et à la nomination de son successeur ont retardé la reprise des concertations avec la Banque mondiale, le FMI et d'autres donateurs sur l'action à mener et ont ralenti le versement des contributions.

22. Appelant constamment à l'élargissement de son partenariat avec la Guinée-Bissau, le Groupe consultatif a convié des représentants de bailleurs de fonds non traditionnels à l'une de ses réunions qui ont précédé la Table ronde des donateurs. Outre les promesses faites par ces nouveaux donateurs, un accord de coopération technique a été signé entre la Guinée-Bissau et la Chine lors de la visite du Ministre chinois des affaires étrangères les 3 et 4 janvier derniers. Outre le montant de 8 millions de dollars promis en 2006 pour la constitution d'un secrétariat du Gouvernement, la Chine a accepté de fournir 4 millions de dollars pour des projets d'infrastructure et a montré qu'elle souhaitait renforcer sa coopération dans le secteur de l'agriculture. La Banque d'export-import de l'Inde a également ouvert une ligne de crédit de 25 millions de dollars au Gouvernement bissau-guinéen³. Cette ligne de crédit accordée au titre de l'initiative indienne l'Équipe des neuf (Approche techno-économique pour le Mouvement Afrique-Inde) permettrait de financer les exportations de l'Inde en Guinée-Bissau servant à la réalisation de

³ <http://www.eximbankindia.com/locstat07.pdf>.

projets dans les domaines de l'électricité, des industries alimentaires et de l'agriculture.

23. Le système des Nations Unies, pour sa part, continue de fournir un appui à la Guinée-Bissau. Dans le domaine de la sécurité alimentaire, le PAM, la FAO et le Gouvernement ont concouru à des programmes « vivres contre travail » pour remettre en état les rizières, en vue de compenser le recul de la riziculture en 2005 et la diminution des recettes tirées des ventes de noix de cajou due à la baisse des cours et des ventes en 2006. Les organismes humanitaires, notamment le PAM, ont fourni 1 000 tonnes d'aide alimentaire en 2006.

24. Dans le domaine de l'éducation, l'UNICEF a élaboré un programme spécial visant à réintégrer les élèves et les enseignants dans les écoles touchées par le conflit militaire dans le nord du pays au début de 2006. Le PNUD, l'UNESCO et l'UNICEF concourent également au développement d'un plan national d'enseignement qui a été lancé en novembre 2006.

25. Dans le domaine de la santé, l'UNICEF, l'OMS et des organisations non gouvernementales nationales et internationales ont, en novembre 2006, uni leurs efforts à ceux du Ministère de la santé pour organiser la distribution dans tout le pays de moustiquaires imprégnées d'insecticides destinées à 187 000 enfants de moins de 5 ans. Dans le cadre de la même campagne, les enfants ont également reçu des suppléments de vitamine A et un traitement vermifuge. La Guinée-Bissau recevra 3,4 millions de dollars sur trois ans du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. En octobre 2006, l'UNICEF, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et le Ministère de la santé ont lancé un programme pédiatrique antirétroviral en faveur de 1 500 enfants touchés par le VIH/sida. La stratégie quinquennale nationale de lutte antisida a été approuvée au début de décembre 2006, suivie en janvier 2007 de l'élaboration d'un plan national de santé pour la période 2008-2012 appuyé par l'OMS, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'UNICEF.

26. Les organismes des Nations Unies ont pris un certain nombre d'engagements particuliers à la Table ronde des donateurs. Le représentant du Fonds international de développement agricole (FIDA) a indiqué que l'enveloppe de 270 000 dollars avait été ouverte pour appuyer les activités visant à renforcer le développement rural en 2005 et qu'un nouveau programme d'investissement en milieu rural serait présenté au Conseil d'administration en avril 2007⁴. Ce programme, compatible avec l'appui que le FIDA apportait aux pays sortant d'un conflit, serait appliqué sur une période de six ans. Le FIDA avait également pris la décision, à titre exceptionnel, de geler la dette de la Guinée-Bissau jusqu'à ce que le pays atteigne le point d'achèvement au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

27. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a, par l'intermédiaire de son représentant, fait savoir qu'elle était toujours résolue à appuyer le pays dans les domaines de la croissance économique et de l'emploi, en particulier en ce qui concerne les secteurs prioritaires de la pêche, de la noix de cajou, du coton, des fruits et des légumes. L'ONUDI a prévu d'élargir son soutien à la Guinée-Bissau au moyen de son programme régional en faveur des pays de l'UEMOA financé par l'Union européenne et devrait effectuer en 2007 une mission en Guinée-Bissau pour définir son futur programme d'appui.

⁴ <http://www.ifad.org/operations/pipeline/pa/gw.htm>.

IV. Principales activités du Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau

28. Pour encourager une forte participation à la Table ronde des donateurs prévue au début de novembre 2006, une réunion du Groupe consultatif s'est tenue le 27 septembre 2006 en marge de la soixante-et-unième session de l'Assemblée générale. Cette réunion était destinée aux membres du Groupe des Amis de la Guinée-Bissau et à certains partenaires potentiels. Le Président du Conseil économique et social, Ali Hachani, a également assisté à cette réunion, présidée par Dumisani Shadrack Kumalo, Représentant permanent de l'Afrique du Sud et président du Groupe consultatif spécial, lors de laquelle le Ministre bissau-guinéen des affaires étrangères, Antonio Isaac Monteiro, a pris la parole.

29. M. Monteiro a souligné un certain nombre de faiblesses économiques qui continuaient de toucher le pays, notamment l'incapacité du Gouvernement de payer régulièrement et ponctuellement le traitement des fonctionnaires et la solde des militaires, faute de moyens financiers et autres, d'empêcher le trafic de stupéfiants et la pêche illégale à l'intérieur de ses frontières maritimes. Il a donc demandé instamment aux donateurs de participer à la Conférence organisée à leur intention et de financer le renforcement des capacités indispensable à l'établissement de la stabilité politique et économique en Guinée-Bissau. Les participants ont déclaré que cette conférence marquerait un tournant majeur dans la consolidation de la paix et le développement du pays. Il a été souligné à cet égard combien il était important de financer les capacités humaines et institutionnelles, notamment dans les secteurs administratif, judiciaire et législatif, et de réformer le secteur de la sécurité.

30. À la Table ronde des donateurs tenue à Genève les 7 et 8 novembre 2006, le Groupe consultatif était représenté par son président qui, dans sa déclaration, a exhorté les donateurs à promettre des ressources pour le relèvement économique et la reconstruction du pays. Rappelant que la Guinée-Bissau était toujours en proie à d'énormes difficultés sociales et économiques et à de graves problèmes de sécurité, il a expliqué que le pays avait besoin de disposer des moyens voulus pour s'attaquer aux causes structurelles du conflit qui, selon lui, procédaient de la situation socioéconomique du pays. Au nom du Groupe, le Président a demandé que la réforme du secteur de la sécurité bénéficie d'un appui solide qui contribuerait à mettre fin au cycle d'interventions militaires dans le pays et à promouvoir la sécurité à long terme.

31. Préoccupés par la détérioration de la situation économique et sociale au premier trimestre de 2007, les membres du Groupe consultatif se sont réunis le 29 mars 2007 pour examiner les difficultés socioéconomiques auxquelles la Guinée-Bissau devait faire face. Ont participé à cette rencontre des représentants de l'Angola, du Cap-Vert, de la Gambie, de la Guinée et du Sénégal, ainsi que du FMI et de la Banque Mondiale. Le Ministre des affaires étrangères, Isaac Monteiro, a informé le Groupe des derniers événements survenus dans le pays et de leur incidence sur les perspectives de développement.

32. Le Groupe a accueilli avec satisfaction et approuvé le communiqué publié par le Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau à sa deuxième réunion tenue à Lisbonne le 26 mars 2007 et a souligné combien il importait que la situation politique en Guinée-Bissau évolue en bon ordre conformément aux procédures et

dispositions constitutionnelles. Il avait également bon espoir de voir la Guinée-Bissau surmonter rapidement ses difficultés actuelles et, à cet égard, se réjouissait de la façon dont la situation évoluait. Il était également prêt à débattre de la poursuite des programmes de réforme avec la Guinée-Bissau, en particulier dans les domaines de l'administration, de la défense et de la sécurité, afin que le pays puisse recevoir l'aide internationale dont il avait besoin de façon urgente. Les membres du Groupe ont appelé la communauté internationale à verser rapidement les contributions annoncées à la Table ronde des donateurs.

V. Priorités à court terme et perspectives à moyen terme

33. Il est de la plus grande urgence que la Guinée-Bissau reçoive les fonds annoncés à la Table ronde des donateurs en 2006, en particulier les contributions en faveur du soutien budgétaire pour 2007, y compris le montant supplémentaire devenu indispensable. Les traitements et les arriérés n'ont pas été versés depuis janvier 2007 et le pays traverse une période d'instabilité et d'incertitude politiques. Satisfait de la formation du nouveau Gouvernement et de l'attention particulière accordée à la réconciliation nationale, le Groupe consultatif estime que le moment est venu de renforcer la stabilité politique et institutionnelle avant les élections législatives de mars 2008 et le scrutin présidentiel prévu en 2010. Encouragé par les mesures énergiques que le nouveau Premier Ministre a prises pour rendre la gestion des finances publiques plus transparente, il l'engage à poursuivre sur cette voie, ce qui devrait redonner confiance aux donateurs et les convaincre de verser les contributions annoncées à la Table ronde.

34. Dans son rapport de 2006, le Groupe consultatif a souligné qu'il fallait trouver des solutions à court terme pour aider le pays à gérer le poids insoutenable de sa dette. En ayant recours au moyen onéreux de l'emprunt à court terme pour financer les coûts récurrents tels que les traitements et les arriérés, dans l'attente d'un soutien budgétaire, le pays ne fait qu'alourdir le fardeau de sa dette. Les choses se sont compliquées lorsque la Banque africaine de développement, n'ayant pas reçu le montant dû par le Gouvernement à l'échéance du 31 janvier 2007, a décidé de suspendre ses versements.

35. L'application de la réforme du secteur de la sécurité est un autre besoin pressant à court terme. Le Groupe consultatif note que les militaires continuent de se plaindre de l'incapacité du Gouvernement de verser leur solde et les arriérés, sans parler du piètre état des casernes et des autres conditions d'emploi. Il s'agit là d'un problème très préoccupant. Le Groupe prie instamment le Gouvernement d'achever son plan d'action (2007) pour la réforme du secteur de la sécurité afin que les donateurs disposent d'un cadre qui les aidera à recenser plus facilement les domaines particuliers dans lesquels les besoins se font sentir. Selon lui, la réforme du secteur de la sécurité est indispensable à la consolidation de la paix car elle permettra de supprimer l'une des principales causes structurelles du conflit en Guinée-Bissau.

36. La réalisation de progrès à moyen terme exige que les fonds promis pour l'exécution du plan national de réduction de la pauvreté soient versés. Jusqu'à présent, le Gouvernement n'a reçu aucune des contributions annoncées pour l'application du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Cette incertitude au niveau de ses ressources compromet l'exécution du programme de

réforme économique du Gouvernement et nourrit le cercle vicieux de l'inefficacité des pouvoirs publics et du désintérêt des bailleurs de fonds. L'impossibilité dans laquelle se trouve le pays de compter sur des ressources suffisantes et prévisibles pour fournir des services de base et assurer le fonctionnement minimal de l'État, reste une source d'incertitude et d'insécurité.

37. Le Groupe consultatif souligne une fois de plus que la mise en place d'une stratégie globale de diversification économique, appuyée par la communauté internationale, et notamment par le système des Nations Unies, est indispensable pour que la Guinée-Bissau soit mise sur la voie d'un développement durable et autonome. Le Groupe engage le Gouvernement et la communauté internationale à envisager de commencer cette diversification par la noix de cajou, principal produit d'exportation, qui est généralement vendue à l'état brut et ne rapporte que très peu aux cultivateurs et à l'économie nationale. Bien qu'étant le deuxième producteur en Afrique et le cinquième dans le monde, la Guinée-Bissau ne transforme qu'une très faible quantité de noix de cajou alors que l'opération consistant à griller et à décortiquer le fruit pour le rendre prêt à la consommation nécessite une main-d'œuvre importante et fait quadrupler sa valeur à l'exportation⁵. L'augmentation de la valeur ajoutée de ce produit permettrait de créer des emplois et de stimuler le développement. Comme le Groupe l'a indiqué dans ses précédents rapports, les ressources du pays (bauxite, phosphate, diamants, pétrole, bois, poissons, animaux d'élevage et produits d'agriculture) représentent un énorme potentiel qui pourrait aisément satisfaire la demande intérieure et dynamiser le relèvement économique et la reconstruction.

38. La gabegie est un autre grave problème auquel le pays doit faire face depuis quelques années. Or, comme le Groupe l'a déjà noté, la gestion des fonds publics s'est sensiblement améliorée; craignant toutefois que l'insuffisance des moyens techniques dont souffre le secteur public ne fasse obstacle à la réalisation de nouveaux progrès, il exhorte de nouveau les institutions de Bretton Woods, le système des Nations Unies et les autres organisations multilatérales à offrir à la Guinée-Bissau l'aide technique nécessaire pour renforcer son administration. Cette initiative a été intégrée dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et devrait bénéficier d'un appui.

VI. Conclusions et recommandations

39. La Guinée-Bissau est toujours en butte à de graves difficultés, qui doivent être réglées de façon urgente si l'on veut éviter un conflit violent. Le Groupe consultatif continue de penser qu'il est possible de les résoudre et de maintenir l'élan donné à la réforme économique et politique grâce à un engagement durable de tous les partenaires, aussi bien les anciens que les nouveaux. Le Groupe se réjouit particulièrement que le système multipartite, relativement récent, soit parvenu à résoudre les crises politiques dans le cadre des institutions démocratiques et de la Constitution. Il encourage vivement le Gouvernement à s'engager plus résolument sur la voie des réformes économiques, de la transparence totale de l'administration publique et de la responsabilisation des fonctionnaires. La communauté internationale doit maintenant aider d'urgence à consolider les acquis et à stimuler

⁵ Il est à noter qu'un kilogramme de noix de cajou biologiques se vend 30 dollars dans certains pays développés.

une croissance économique trop longtemps attendue. Le Groupe souligne à cet égard l'engagement pris par certains partenaires de doubler l'aide accordée à l'Afrique pendant les 10 années à venir. Il prend également note de la revitalisation à la fois de la coopération Asie-Afrique et de la coopération Sud-Sud. L'apport de ressources supplémentaires ne peut que bénéficier à des pays qui, comme la Guinée-Bissau, sortent d'un conflit et comptent parmi les moins avancés.

40. Face aux graves difficultés que traverse actuellement la Guinée-Bissau, le Groupe consultatif estime qu'il faudrait continuer à surveiller la situation et suivre en particulier le lien étroit entre besoins économiques urgents et instabilité politique, et à poursuivre l'action menée avec d'autres partenaires pour appliquer une démarche globale susceptible d'intégrer la paix et le développement. Les tensions et l'instabilité qui persistent dans le pays ont manifestement retardé le Groupe dans son action. C'est uniquement dans un contexte politique et institutionnel stable, dont les élections législatives de mars 2008 constituent le préalable, qu'il pourra s'acquitter des tâches qui lui ont été assignées.

41. Le Groupe consultatif estime également que son interaction avec les autorités nationales et sa collaboration avec d'autres organisations en faveur de la Guinée-Bissau peuvent encore être renforcées. Comme il l'a souligné dans ses rapports précédents, les organisations régionales en Afrique ont joué un rôle important dans la stabilisation politique et financière de la Guinée-Bissau. Cependant, faute de temps et de moyens, le Groupe n'a procédé à des échanges de vues systématiques ni avec les autorités nationales ni avec les organisations régionales, notamment la CEDEAO et la Communauté des pays de langue portugaise. Des consultations plus systématiques avec ces organisations et avec d'autres, en particulier les institutions financières régionales telles que la Banque africaine de développement et la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, auraient pu donner plus d'impact à la contribution du Groupe. À cet égard, le Groupe se félicite de la création du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau avec lequel il se promet d'entretenir une étroite collaboration au niveau global. Les deux entités peuvent bénéficier des avantages qu'offre une interaction régulière. Pour faciliter cette interaction, le Conseil souhaitera peut-être adjoindre au Groupe consultatif spécial un ou deux nouveaux membres provenant du Groupe de contact.

42. Pour conclure, le Groupe consultatif tient à souligner l'importance d'une action internationale cohérente en faveur des pays en crise. À cet égard, le Conseil économique et social et le Conseil de sécurité pourraient trouver l'occasion de partager les fruits de leur expérience et de leur réflexion concernant la voie à suivre en Guinée-Bissau afin que le pays figure, s'il le souhaite, à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix.